12 au 18 décembre 2014

SERVICE DOCUMENTATION INSET ANGERS

BULLETIN DOCUMENTAIRE

n°1046

Centre national de la fonction publique territoriale

SOMMAIRE

Cliquez sur la rubrique qui vous intéresse pour y accéder directement

ADMINISTRATION - DROIT - INSTITUTIONS....3

CULTURE....3

ECONOMIE....5

ENVIRONNEMENT....5

FINANCES PUBLIQUES....6

FONCTION PUBLIQUE....8

FORMATION - EDUCATION....8

GESTION....9

INFORMATION - COMMUNICATION - TIC....9

MANAGEMENT....10

MARCHES PUBLICS....10

RESSOURCES HUMAINES....11

SOCIAL - SANTE....12

SPORT - LOISIRS - TOURISME....14

TRAVAIL - EMPLOI....15

URBANISME - BTP - GENIE URBAIN....16

OUTRE MER....18

Pour toute reproduction intégrale ou partielle du bulletin documentaire, veuillez mentionner la source - INSET Angers - dans le respect du Code de la Propriété intellectuelle

La sécurité à l'épreuve de l'action locale
WEIL Pascal - Courrier des maires (le) - 12/2014 - n° 285 - pp. 22-27

La prévention de la récidive et la lutte contre les atteintes à la tranquillité publique sont des priorités nationales. Tour d'horizon des déclinaisons locales.
- expériences : Strasbourg, Paris...

Les limites contentieuses de l'autonomie des collectivités ultramarines. A propos d'un angle mort dans la jurisprudence constitutionnelle
VERPEAUX Michel - Semaine juridique - administrations et collectivités territoriales (la) - 15/12/2014 - n° 50 - pp. 25-29

L'année 2014 a été marquée par le développement des décisions LOM (comme lois d'outre-mer) qui trouvent leur fondement dans l'article 74 de la Constitution. La procédure prévue ne permet pas aux collectivités d'outre-mer dotées de l'autonomie d'invoquer la violation de la compétence du législateur organique. La procédure de QPC non plus.

Du bon usage de la démographie et de la géographie
Actualité Juridique Droit Administratif - 15/12/2014 - n° 42 - pp. 2419-2425

Saisi de nombreuses requêtes contre les décrets de février 2014 redécoupant les cantons, le Conseil d'Etat, dans deux récents arrêts de section, a précisé les règles de fond qui doivent encadrer cette opération.
http://www.conseil-etat.fr/Decisions-Avis-Publications/Selection-contentieuse/Selection-des-decisions-faisant-l-objet-d-une-communication-particuliere/CE-5-novembre-2014-M.-A-C-et-autres
http://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?oldAction=rechJuriAdmin&idTexte=CETATEXT000029709193&fastReqId=465187014&fastPos=1

En commission, le Sénat revient sur la plupart des transferts aux régions
Localtis - 12/12/2014

Avant la discussion générale qui débutera le 16 décembre, la commission des lois du Sénat a élaboré sa version du projet de loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République (Notr). Le texte défend le statu quo, avec certes quelques évolutions à la marge. La commission a notamment supprimé le transfert des collèges, des routes et des transports scolaires. Elle a aussi annulé le seuil de 20.000 habitants pour les EPCI. Et en a profité pour revenir à la charge sur divers sujets, dont le caractère facultatif des CCAS.
http://www.senat.fr/dossier-legislatif/pjl13-636.html

CC du val d'Egray (Deux-Sèvres) : sensibiliser les agents pour mieux prévenir les risques routiers
KRASSOVSKY Julie - Gazette des Communes (la) - 15/12/2014 - n° 2249-2250 - p. 60

Démarche financée par le fonds nationale de prévention de la CNRACL pour un montant de 7 300 €...
"Avec l'aide technique du service "prévention" du centre de gestion (CDG) des Deux-Sèvres, a été mis en place un protocole de ^prévention des risques routiers. Celui-ci a concerné tous les agents"...Devant le succès de la démarche, d'autres collectivités du territoire ont aussitôt engagé des démarches analogues...
"Témoignage : "La démarche de prévention s'est surtout appuyée sur trois sessions de formation abordant les comportements à adopter sur un trajet que l'on connait par cœur, les contraintes physiologiques, l'influence de la vitesse sur les arrêts, la distance de freinage... La plupart ont modifié leur comportement. Aucun accident n'est survenu depuis 2009"

Affermage : les nouvelles règles d'assujettissement à la TVA
CHOCQUE Jean-Claude, RODIER Anne-Lise - Gazette des Communes (la) - 15/12/2014 - n° 2249-2250 - pp. 54-56

Depuis le 1er janvier 2014, la redevance d'affermage versée par un délégataire à une collectivité en contrepartie de cette mise à disposition est soumise à la taxe sur la valeur ajoutée.

Contentieux contractuel : évolution jurisprudentielle des référés
KLEIN Lorraine, SEVINO Aldo - Gazette des Communes (la) - 15/12/2014 - n° 2249-2250 - pp. 50-52

Les décisions rendues en 2013 ont encore un peu plus restreint les possibilités de recourir aux référés précontractuel et contractuel. Au point que les praticiens commencent sérieusement à s'interroger sur l'intérêt réel de ces deux procédures.

La dépénalisation du stationnement payant
LE MOUËLLIC Anne - Gazette des Communes (la) - 15/12/2014 - n° 2249-2250 - p. 49

La réforme du stationnement payant entrera en vigueur le 1er janvier 2016.
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028526298

Accès au droit : grâce aux MJD, la justice au plus près des habitants
WEIL Pascal - Gazette des Communes (la) - 15/12/2014 - n° 2249-2250 - pp. 30-32

Pourquoi ? S'appuyant sur un partenariat entre le ministère de la Justice et les collectivités, 137 maisons de justice et du droit (MJD) facilitent l'accès au droit des citoyens. Preuve de leur succès : le niveau de leur fréquentation.
Pour qui ? Implantées en centre-ville, dans les quartiers « politique de la ville » et en zone rurale, elles touchent un large public demandeur d'informations juridiques. Des usagers souvent démunis et vulnérables.
Comment ? Elles accueillent des permanences gratuites tenues par des professionnels du droit et des associations. Et forment un maillon des politiques locales de prévention des collectivités.
- expérience : CC du district urbain de Faulquemont (Moselle). La coordinatrice s'appuie sur un contact privilégié avec le personnel judiciaire du TGI. .. C'est le besoin d'une justice de proximité qui a décidé les élus à impliquer l'interco

Contrat de partenariat : envisager le meilleur et éviter le pire
LANDOT Eric - Techni.Cités - 12/2014 - n° 278 - pp. 21-26

Hier portés aux nues, aujourd'hui critiqués : les contrats de partenariat, mètres-étalons des partenariats public-privé ne méritent pourtant, sans doute, ni ces excès d'honneur ni ces excès d'indignité. Ils sont plus ou moins adaptés à telle ou telle situation, selon la durée d'amortissement des biens, selon que le contrat a pu ou non prévoir une gestion intelligente des « cristallisations de taux d'intérêt », etc. Mode d'emploi d'un outil délicat à manier pour les collectivités

Création ou agrandissement d'un cimetière : les règles juridiques à connaître
Techniques - Aménagement - Développement Durable - 04/12/2014 - n° 1028 - p. 7

Le cimetière n'étant pas une dépendance domaniale comme une autre, sa création ou son agrandissement doit prendre en compte des enjeux techniques et juridiques, même si la commune est libre d'apprécier l'utilité ou l'opportunité d'un tel projet.

CULTURE

Livre numérique en bibliothèque : 12 recommandations des professions concernées.
territorial.fr; Lettre d'information du réseau documentation - 11/12/2014 - n° 419

Lors de la clôture des Assises des bibliothèques (*), le 8 décembre 2014, à Paris, les représentants des professions de la chaîne du livre ont cosigné, avec la ministre de la culture, Fleur Pellerin, un document intitulé «Recommandations pour une diffusion du livre numérique par les bibliothèques publiques».
Ce document est le résultat de la concertation engagée depuis un peu plus d'un an par le ministère de la culture, au sein d'un groupe de travail réunissant Etat, bibliothécaires, éditeurs, libraires, distributeurs de loisirs culturels et auteurs.
http://www.territorial.fr/TPL_CODE/TPL_NWN_FICHE/PAR_TPL_IDENTIFIANT/12596/864-lettre-documentation.htm
http://www.territorial.fr/TPL_CODE/TPL_NWL_ART_FICHE/PAR_TPL_IDENTIFIANT/78665/864-lettre-documentation.htm
http://www.abf.asso.fr/fichiers/file/ABF/prises_position/recommandations_diffusion_livre_numerique.pdf
http://www.lagazettedescommunes.com/305151/decryptage-des-recommandations-pour-une-diffusion-du-livre-numerique-en-bibliotheque-publique/

Prêt numérique - Episode 1, un nouvel espoir
HEURTEMATTE Véronique - Livres Hebdo - 12/12/2014 - n° 1022 - pp. 14-15

Temps fort des Assises des bibliothèques organisées à la Cité de l'architecture et du patrimoine le 8 décembre, les recommandations signées par l'ensemble des acteurs du livre marquent une étape historique dans l'élaboration du prêt numérique en bibliothèque.
Les douze points de l'accord

L'Etat, le maire et la médiathèque
Livres Hebdo - 12/12/2014 - n° 1022 - p. 16

Les Assises organisées le 8 décembre à Paris ont permis de réaffirmer la place de la lecture publique dans les politiques locales.
"Dans un contexte de réforme territoriale et de contraintes budgétaires fortes, il est important de refonder la parole politique sur la lecture publique", Dominique Arot, doyen de l'inspection des bibliothèques... "Aujourd'hui, 15% de la population ne dispose pas de bibliothèque à proximité. Comment faire pour percer le plafond de verre des 17% d'inscrits en bibliothèque ? Quelle offre proposer pour attirer les adolescents et les jeunes adultes, qui y sont peu présents ?"

ECONOMIE

Bilan de l'économie mondiale 2014
Documentation Française - 12/2014 - n° 3100 - 46 p.

À la fin de 2014, la croissance mondiale devrait s'établir juste en deçà de 3,5 %, soit un peu moins que ce qui était attendu un an plus tôt. La modération de l'activité dans les grands pays émergents, notamment en Chine explique cette moindre performance. La croissance devrait toutefois retrouver de la vigueur pour atteindre 4 % en 2015. Cette nouvelle livraison de Problèmes économiques en dresse un tableau précis et détaillé.

Projet de loi Macron : ce qui va changer pour les collectivités
Localtis - 10/12/2014

Censé montrer la volonté de réforme de la France, le projet de loi Macron a été présenté en Conseil des ministres, mercredi 10 décembre. Si, face à l'ire des maires, le transfert des PLU aux intercommunalités a été retiré, bon nombre de mesures intéresseront directement les collectivités : urbanisme commercial, autocars, logements intermédiaires, travail le dimanche... et même les professions réglementées qui constituent une composante de l'aménagement du territoire.

ENVIRONNEMENT

Du bon usage de la simulation énergétique des villes
PUCA; Le quatre pages - 11/2014 - n° 20 - 4 p.

Comment atteindre le facteur 4 en 2050 ? Faut-il chercher à densifier la ville ? Quelles problématiques énergétiques auront le plus d'impact dans un futur au climat changeant ?
Les réponses apportées par les récents travaux de recherche dans le champ de l'énergétique urbaine sont diversifiées et pour certaines d'entre elles connues : il semble tout d'abord nécessaire d'enclencher d'ambitieuses politiques de rénovation énergétique des bâtiments existants. Les nouvelles constructions seules, même très performantes, ne permettront pas de réduire significativement les consommations énergétiques, alors qu'enclencher une rénovation annuelle de 1 % du parc immobilier pour le logement et 3 % pour le tertiaire économiserait 50 % des consommations de chauffage...
Intérêt comparatif des deux villes-tests - En dehors du climat qui les distingue, les densités de population de Paris et Toulouse sont difficilement comparables (5,6 fois plus élevée pour la première). A l'échelle de l'unité urbaine comme à celle de l'aire urbaine, la métropole parisienne est aussi 3,5 fois plus étendue que son homologue toulousaine.
http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/4pages/4-pages-puca-n20-novembre2014.pdf
http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca

Les EPL, acteurs de la méthanisation
Ecollectivités - 12/2014 - n° 50 - pp. 45-49

Face à des besoins croissants en énergie renouvelable, la méthanisation se révèle une option pour valoriser les déchets organiques issus de l'agriculture, de l'élevage, de l'industrie agroalimentaire, des stations d'épuration et autres déchetteries. Sous l'impulsion des collectivités locales, des Epl participent à la dynamisation du marché.
- expériences : Midi-Pyrénées ; Vendée ; Morbihan (Locminé) ; Rhône-Alpes

NEOEN annonce la construction du plus grand parc photovoltaïque d'Europe
Ecollectivités - 12/2014 - n° 50 - p. 39

Le producteur d'énergie indépendant NEOEN vient d'annoncer, après avoir bouclé le financement avec huit autres investisseurs, la mise en construction du parc photovoltaïque de Cestas (Gironde)... Pour un coût total d'environ 360 M€ et sur une emprise d'environ 300 ha, ce parc d'une puissance de 300 MWc délivrera 350 gigawatt-heures par an d'énergie. De quoi alimenter une ville comme Bordeaux et le hisser au rang du plus puissant parc photovoltaïque d'Europe.

Comment collectivités et acteurs publics peuvent-ils encore financer leurs projets d'énergies renouvelables ?
LE MAUX Lionel - Ecollectivités - 12/2014 - n° 50 - p. 32

Bien que la France ne manque pas d'entrepreneurs expérimentés et dynamiques dans le domaine des énergies renouvelables, la faiblesse des fonds propres disponibles entrave le développement des projets et par conséquent leur pérennité. Or la gestion de l'énergie et la production d'énergies vertes sont devenues des préoccupations majeures pour les collectivités. En effet, pour les territoires, ces démarches ouvrent l'accès à la maîtrise de leur production et de leur consommation d'énergie.

Pour Eco-systèmes, la Réunion devient la locomotive des DOM
Ecollectivités - 12/2014 - n° 50 - pp. 23-25

Eco-systèmes et réunion Valorisation Environnement (RVE) ont inauguré le 9 octobre 2014 la première unité industrielle de dépollution et de traitement des DEEE dans les DOM. Cette unité traitera sur un même site trois des quatre flux.

Syndicat départemental d'énergie de la Vendée : une expérimentation pour gérer les énergies en mode « intelligent »
LESQUEL Emmanuelle - Gazette des Communes (la) - 15/12/2014 - n° 2249-2250 - p. 36

Un projet de « smart grid » est expérimenté à l'échelle du département de la Vendée. Il implique 150 collectivités locales et s'intéresse notamment aux stratégies d'effacement lors des pointes de consommation.
- l'école de la Boissière-des-Landes, comme une centaine de bâtiments, bénéficie d'installations permettant de renforcer la réactivité du réseau électrique

Vers une meilleure planification territoriale des réseaux d'énergie ?
DESCAMPS Olivier - Techni.Cités - 12/2014 - n° 278 - pp. 38-39

Les réseaux de chaleur, de gaz et d'électricité se développent de manière trop peu coordonnée... Mettant parfois en péril les équilibres économiques de ceux qui ont investi en premier. Les opérateurs et les collectivités doivent davantage travailler ensemble.
http://www.amorce.asso.fr/fr/

Gestion des étourneaux : une approche globale
HADDAD Yaël - Techni.Cités - 12/2014 - n° 278 - pp. 30-31

En ville, la présence en nombre d'étourneaux peut poser des problèmes pour les gestionnaires d'espaces publics, du fait des nuisances qu'ils engendrent. Zoom sur la gestion de ces derniers au sein de la ville de Rennes, qui conjugue approche globale sur le territoire et collaboration interservices.

FINANCES PUBLIQUES

Les agences de notation confirment la dégradation de la situation des collectivités pour 2015
Localtis - 12/12/2014

L'agence de notation Moody's estime que la perspective financière des collectivités locales françaises pour 2015 "est négative" dans la mesure où la baisse des dotations "va fragiliser" leur situation...

Bordeaux devient métropole et rogne d'un quart ses investissements
ESCOLIN Bertrand - lemoniteur.fr - 05/12/2014

A trois semaines de sa transformation en métropole, la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB) vient de fixer le cap de son budget 2015. Une réduction d'un quart de ses crédits d'investissements à la clé.

Le nouveau régime de responsabilité du comptable public
DAMAREY Stéphanie - Actualité Juridique Droit Administratif - 15/12/2014 - n° 42 - pp. 2405-2412

La loi n° 2011-1978 du 28 décembre 2011 de finances rectificative pour 2011 a modifié de manière substantielle le régime de responsabilité des comptables publics. Désormais, ce dernier distingue selon que les irrégularités reprochées ont ou non occasionné un préjudice financier. Les première décisions rendues par le juge des comptes permettent d'éclairer certains aspects de ce nouveau régime de responsabilité - qu'il s'agisse de l'identification du préjudice financier, de la détermination du montant de la "somme non rémissible" laissée à la charge du comptable public et de son régime juridique ou encore des restrictions apportées au pouvoir de remise gracieuse détenu par le ministre chargé du budget.
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000025045613&dateTexte=&categorieLien=id

Rapport d'observations définitives pour Angers Loire Métropole (ALM).
Chambre régionale des comptes des Pays de la Loire - 09/12/2014 - n -

"La Chambre régionale des comptes des Pays de la Loire a rendu public, mardi 9 décembre 2014 un rapport sur la gestion de la Communauté d'agglomération « Angers Loire Métropole » (ALM). Selon elle, la situation financière d'ALM peut être qualifiée de satisfaisante au regard des investissements réalisés sur la période 2008-2013. Toutefois, des points de faiblesses, en particulier sur la dette, doivent engager ALM à une plus grande maîtrise de ses dépenses de fonctionnement et à une programmation particulièrement fine de ses investissements, notamment dans la perspective du projet d'une seconde ligne de tramway."
http://www.ccomptes.fr/content/download/77249/1956894/version/2/file/ROD+2014-232+Angers+Loire+M%C3%A9tropole.pdf

Pour une agence de la modernisation territoriale
Fiches Pratiques Financières - 12/2014 - n° 164 - 2 p.

Pour légitime qu'il soit à l'aune de la situation des comptes publics, l'effort financier demandé aux collectivités est très important et la question de son absorption est aujourd'hui posée. Les solutions traditionnelles envisagées consistent à multiplier les emplâtres sur la jambe de bois financière territoriale. Cela ne suffira pas et les collectivités locales ont besoin dorénavant d'un aiguillon de leur gestion.

Les 15 recommandations de la Cour des comptes pour redresser les finances locales
GAUREAU Fabrice - Fiches Pratiques Financières - 12/2014 - n° 164 - 2 p.

En octobre 2014, la Cour des comptes a présenté son deuxième rapport public consacré aux finances publiques locales. Elle reproche aux collectivités territoriales de ne pas avoir apporté, en 2013, la contribution attendue à la réduction des déficits publics et d'avoir participé, pour un tiers, au retard pris en la matière. Dans le contexte de baisse des dotations de l'État, ses recommandations sont axées sur le renforcement de la maîtrise des charges de personnel, l'accentuation de la péréquation et la rationalisation de l'intercommunalité.
https://www.ccomptes.fr/content/download/74900/1929671/version/3/file/20141014_rapport_finances_publiques_locales.pdf
https://www.ccomptes.fr/content/download/74901/1929681/version/5/file/20141014_synthese_rapport_finances_publiques_locales_v2.pdf

L'instruction budgétaire et comptable M57 est sur les rails
GUYON Laurent - Fiches Pratiques Financières - 12/2014 - n° 164 - 2 p.

La loi Maptam du 27 janvier 2014 prévoit la création, à compter du 1er janvier 2015, d'une nouvelle forme de collectivité, les métropoles. Ces collectivités seront dotées d'une nomenclature comptable spécifique, la M57. Cette modification de normes comptables répond à des exigences spécifiques et les collectivités concernées doivent dès à présent s'organiser pour gérer la transition entre la M14 et la M57, mais également identifier les principales modifications envisagées
Pour en savoir plus : http://www.collectivites-locales.gouv.fr/referentiel-budgetaire-et-comptable-m57
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028526298&categorieLien=id

Le lean management, une innovation au service de la performance du processus comptable
GAILLARD Thomas, BOURJAILI Elie - Fiches Pratiques Financières - 12/2014 - n° 164 - 2 p.

L'organisation et les processus comptables des collectivités constituent, de par leur volume et les ressources dédiées à cette activité, un levier fort de performance. Ces enjeux sont renforcés par l'évolution des organisations, la modernisation des outils (déploiement des applications et dématérialisation) et l'évolution de la réglementation (norme Sepa en 2014, protocole d'échange PESV2 en 2015, obligation progressive de facturation électronique en 2017, etc.).

FONCTION PUBLIQUE

L'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels de l'Etat
JEAN-PIERRE Didier - Semaine juridique - administrations et collectivités territoriales (la) - 15/12/2014 - n° 50 - pp. 20-24

Le décret du 3 novembre 2014 participe au renforcement des droits et garanties des agents contractuels de l'Etat. Son champ d'application est restreint à l'Etat et ses établissements publics mais les règles édictées ont vocation à s'appliquer par la voie de textes similaires aux agents contractuels des autres fonctions publiques. Les innovations les plus remarquables intéressent la définition de la période d'essai, la détermination de la rémunération, les nouveaux cas de licenciement et de reclassement ainsi que l'encadrement du non renouvellement des contrats.
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029701731&categorieLien=id

10 questions : les assistants territoriaux d'enseignement artistique
SOYKURT Sophie - Gazette des Communes (la) - 15/12/2014 - n° 2249-2250 - pp. 62-63

Ce cadre d'emplois est issu de la fusion des cadres d'emplois d'assistants et d'assistants spécialisés qui existaient auparavant

FORMATION - EDUCATION

L'innovation numérique, en complément de la formation
MORIN Cédric - inffo FORMATION (l') - 15/12/2014 - n° 868 - p. 28

Certaines innovations comme les "MOOC" se substituent à des cursus classiques, mais ils renforcent le rôle stratégique que tiendra la formation dans l'entreprise de demain. C'est l'un des principaux enseignements des Entretiens du Garf, le 5 décembre dernier.

Stimuler l'innovation par la formation
COSTE Célia - inffo FORMATION (l') - 15/12/2014 - n° 868 - pp. 26-27

Le Groupement des acteurs et responsables de formation (GARF) a célébré son 60e anniversaire à l'occasion de ses Entretiens de la formation professionnelle, les 4 et 5 décembre. Pas question de se sentir vieux : le Garf a mis l'accent sur l'innovation.
La loi du 5 mars 2014... "un véritable levier de compétitivité"
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028683576

De Bordeaux à Francfort, les apprentis misent sur la mobilité
COSTE Célia - inffo FORMATION (l') - 15/12/2014 - n° 868 - pp. 24-25

A Pessac, près de Bordeaux, nous avons rencontré de jeunes apprentis de retour de mobilité. Enthousiastes.

Le modèle français de formation professionnelle est-il exportable ?
MORIN Cédric - inffo FORMATION (l') - 15/12/2014 - n° 868 - pp. 11-14

Le monde entier nous envie-t-il ? Le système français de formation professionnelle, construit sur les fondations de la loi de 1971, se caractérise par la conjugaison d'un droit à la formation et d'une dépense obligatoire (même si cela évolue), avec mutualisation et gestion paritaire. Un système très observé hors de nos frontières.
- les principales spécificités du modèle français
- trois grands modèles en Europe selon le CEDEFOP
- définir des indicateurs-clés et qui soient exportables
http://www.cedefop.europa.eu/fr

GESTION

Mieux gérer son patrimoine immobilier
Courrier des maires (le) - 12/2014 - n° 285 - pp. 58-59

Le patrimoine constitue un réel enjeu financier pour les collectivités : il coûte cher à entretenir. Mettre en place une gestion active de son patrimoine immobilier permet aux élus de rationaliser ce parc, d'offrir le meilleur service au meilleur endroit, tout en dégageant de réelles marges de manœuvre.

Rentrée délocalisée pour les 547 élèves du collège Galilée à Lingolsheim (67)
Courrier des maires (le) - 12/2014 - n° 285 - pp. 56-57

Septembre 2014, à Lingolsheim : le bâtiment présente des fissures inquiétantes. In extremis, la rentrée est reportée et les élèves installés dans un lycée proche. Expérience - Les leçons... "Un comité de suivi pour avoir des interlocuteurs précis".
- faire ses propres constatations
- alerter les responsables
- gérer les inquiétudes des parents

Déchets : intérêts et limites de la tarification incitative
NEDEY Fabienne - Gazette des Communes (la) - 15/12/2014 - n° 2249-2250 - pp. 21-26

Corréler la facture au tri, vraie ou fausse bonne idée ? En faisant de la tarification incitative une obligation, la loi «Grenelle 1» a relancé le débat, vieux de trente ans, sur les avantages et les imperfections de la taxe et de la redevance.
- redevance spéciale : le coup de semonce du Conseil d'Etat
- points de vue d'élus : "Tonnages résiduels en baisse, recettes en hausse et vérité des prix" ; "Les conditions de réussite sont difficiles à réunir"
- les fortunes diverses des financements innovants : en théorie, la tarification du service « déchets » devait comporter une dose d'incitation en 2014. L'objectif s'est avéré intenable et les retours d'expérience livrent des résultats divergents.
Expériences - Grand Besançon (Doubs) : un choix audacieux pour une agglo de plus de 100 000 habitants ; CC de la plaine de l'Ain : après un premier faux pas, la Teomi à l'essai
- Le signal-prix doit aussi viser les producteurs » Pour Nicolas Garnier, délégué général de l'association de collectivités et de professionnels Amorce, l'incitation à la sobriété en matière de déchets doit également cibler les metteurs sur le marché.
http://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?oldAction=rechJuriAdmin&idTexte=CETATEXT000028812904&fastReqId=1204701737&fastPos=1
http://www.amorce.asso.fr
http://www.ademe.fr/communiquer-tarification-incitative
http://www.senat.fr/rap/r13-323/r13-3231.pdf

INFORMATION - COMMUNICATION - TIC

Quimper (Finistère) : l'extension « .bzh », une identité forte
RAUX Aude - Gazette des Communes (la) - 15/12/2014 - n° 2249-2250 - p. 37

Depuis le 26 novembre, exit le site « quimper.fr ». Désormais, l'extension se fait en « .bzh » ! Quimper et Vannes sont les premières villes à avoir choisi de communiquer avec l'extension bretonne, « bzh » étant l'abréviation de Breizh qui signifie Bretagne en... breton. Non seulement le site internet mais aussi les adresses emails de la mairie de Quimper se déclinent aujourd'hui de la sorte. Un moyen de valoriser son implantation géographique et les savoir-faire de son territoire. Autres avantages de cette extension : être mieux référencé sur la toile et profiter de nouvelles possibilités de nommage pour les services publics...
http://www.pik.bhz

Dématérialisation : le PES V2, un casse-tête pour les petites communes
BOYER Bénédicte - Gazette des Communes (la) - 15/12/2014 - n° 2249-2250 - pp. 42-43

L'adoption du protocole PES V2 concernant les échanges informatiques avec le comptable public est un chemin semé d'embûches pour certaines collectivités. La mobilisation reste de mise pour celles qui ne seront pas au rendez-vous du 1er janvier 2015.

- expérience - Perpignan (Pyrénées-Orientales) : le nouveau protocole ne fait pas peur aux collectivités autoéditrices. La ville n'a pas eu de difficulté à faire homologuer son outil par la DGFIP.

MANAGEMENT

Nouveaux bureaux, nouveau souffle ?
Entreprise & Carrières - 16/12/2014 - n° 1219 - pp. 26-27

Espaces de travail : a priori anxiogène, le changement de locaux ou même leur simple réaménagement doit être l'occasion pour les managers de regonfler une équipe et d'instaurer de nouvelles méthodes de travail.

- les conseils du coach : penser à la connectivité et à la rencontre entre les collaborateurs

- présenter le changement pour ce qu'il est : un projet d'entreprise

- animer le collectif, notamment au début...

Télétravail : en quête de nouvelles pratiques managériales
GINIBRIERE Gaëlle - Gazette des Communes (la) - 15/12/2014 - n° 2249-2250 - pp. 58-59

Travailler depuis chez soi ou depuis un bureau nomade apporte une grande satisfaction tant aux agents qu'aux managers... à condition de savoir désamorcer les inévitables points de dissension.

Le télétravail repose sur un contrat de confiance entre l'agent et son manager, et nécessite de repenser l'organisation du service et du travail.

..."Dans les structures où la codécision est peu développée, le télétravail est difficile à mettre en oeuvre car l'une des conditions nécessaires à sa réussite est la confiance entre manager et collaborateur. Le risque est aussi que le télétravail serve de révélateur des dysfonctionnements profonds. Il faut savoir que celui-ci réinterroge la gouvernance collective".

Bordeaux expérimente le télétravail pour ses équipes techniques
LUNEAU Sylvie - Techni.Cités - 12/2014 - n° 278 - p. 71

Contrairement aux idées reçues, le télétravail n'est pas réservé à la filière administrative, il concerne également des personnels de la filière technique. La preuve à la communauté urbaine de Bordeaux où plusieurs services le pratiquent

Elaborer le plan de formation de ses équipes
DUVAL Sébastien - Techni.Cités - 12/2014 - n° 278 - p. 70

L'élaboration d'un plan de formation pour les services techniques n'est pas qu'un exercice destiné aux directions des ressources humaines. C'est une référence managériale pour les cadres, notamment des services techniques, ainsi qu'un outil d'aide à l'emploi et à la carrière des agents

MARCHES PUBLICS

Les outils de l'achat responsable : du Code des marchés publics à l'économie de la fonctionnalité
MELIN Karine - Fiches Pratiques Financières - 12/2014 - n° 164 - 2 p.

Depuis 2006, le Code des marchés publics impose aux acheteurs publics la prise en compte des préoccupations de l'achat responsable, en mettant à leur disposition de nombreux outils. Toutefois, à la faveur de la crise économique, la logique de réemploi et de mutualisation des ressources oblige les acheteurs à modifier les modalités de satisfaction des besoins, en s'orientant vers des solutions nouvelles reposant notamment sur l'économie de la fonctionnalité. Désormais, le développement durable se met au service des acheteurs publics.

Le décret du 26 septembre 2014 portant mesures de simplification aux marchés publics (1)
LINDITCH Florian - Semaine juridique - administrations et collectivités territoriales (la) - 15/12/2014 - n° 50 - pp. 12-15

Le décret de simplification (sous-entendu, de l'accès aux marchés publics) introduit trois nouveautés dans le Code des marchés publics :
- le plafonnement à deux fois le montant du marché, du chiffre d'affaires qui doit avoir été réalisé par le candidat faute de quoi sa candidature pourra être rejetée ;
- l'impossibilité pour les acheteurs publics de réclamer aux entreprises candidates les documents accessibles gratuitement en ligne ;
- la faculté laissée aux pouvoirs adjudicateurs d'accepter les pièces justificatives de la candidature qui lui ont déjà été transmises lors d'une précédente consultation.
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029504714&dateTexte=&categorieLien=id

L'achat public durable : le guide pratique de l'Association des Acheteurs Publics (AAP)
Association des Acheteurs Publics - 12/2014 - 71 p.

Faire de l'achat public durable dans un contexte de restrictions budgétaires n'est plus un luxe. L'Association des acheteurs publics vient de dévoiler son guide pour accompagner en ce sens petites et moyennes collectivités.
http://fichiers.acteurspublics.com/redac/pdf/D%C3%A9cembre/Guide_achats_dd_aap_1212.pdf

Vos métiers - Acheteur : un rôle stratégique pour les services techniques
POINAS Ségolène - Techni.Cités - 12/2014 - n° 278 - pp. 74-75

Moins présents dans les collectivités que dans le secteur privé, les acheteurs y sont de plus en plus recherchés. Au-delà des aspects juridiques et financiers propres à leur mission, ils jouent un rôle technico-économique de premier plan, notamment pour les services techniques. Témoignage

Dix conseils pour... réussir son groupement d'achats d'énergie
Techni.Cités - 12/2014 - n° 278 - pp. 42-43

Pour pouvoir mieux négocier avec les fournisseurs et ainsi réaliser des économies d'échelle, voire obtenir de meilleures prestations, les collectivités sont de plus en plus amenées à se regrouper. Conseils pour un groupement d'achats réussi.
http://www.sde22.fr/documents/docs_achat_energie.zip

RESSOURCES HUMAINES

Rapport d'étude sur les externalités des télécentres
Caisse des Dépôts et Consignations - 03/2014 - n - 98 p.

L'émergence de nouvelles formes d'organisation du travail et la création de nouveaux espaces à mi-chemin entre le bureau et le domicile apparaissent, depuis quelques années, comme un mouvement de fond qui vient modifier les habitudes établies. Le développement du télétravail, favorisé par la progression des usages numériques, s'appuie notamment sur la demande croissante des salariés pour plus de flexibilité et d'autonomie dans le travail.
Les télécentres, ces nouveaux espaces de travail, suscitent un intérêt grandissant de la part des territoires qui se posent de multiples questions en matière d'usages numériques, de transition écologique, de développement de l'attractivité économique et de soutien à l'innovation....
Les télécentres peuvent être définis comme des espaces dédiés à l'accueil de tout type de télétravailleur dans des conditions professionnelles, situés au plus proche des habitations dans les banlieues et les couronnes périurbaines des grandes agglomérations. Ils accueillent aussi bien les travailleurs indépendants que les salariés d'entreprises de toutes tailles.
La présente étude vise à identifier et évaluer les différentes externalités induites par le déploiement d'un réseau de télécentres urbains en France, notamment à l'horizon 2025, et dans différents domaines : développement économique, environnement, aménagement du territoire, transports...
http://www.valoffre.caissedesdepots.fr/IMG/pdf/Rapport-telecentres-26mars2014-web.pdf

Réforme du dialogue social - La France s'inspirera-t-elle de ses voisins européens ?
LE NAGARD Guillaume - Entreprise & Carrières - 16/12/2014 - n° 1219 - pp. 18-25

Allègement des procédures voire des instances, représentation des salariés des TPE, valorisation des parcours syndicaux...

Sous la pression du gouvernement français, les organisations syndicales et patronales négocient de nouvelles relations sociales en entreprise. Et portent leurs regards vers d'autres systèmes européens.

http://recruter.randstad.fr

Les RH et la génération connectée
Entreprise & Carrières - 11/12/2014 - n° 1214 - p. 41

Génération Y ... ou Z (la suivante), ces jeunes ont en commun d'être nés avec Internet et de vivre connectés. Don Tapscott, prospectiviste canadien et auteur de nombreux livres sur la révolution numérique, brosse le portrait des changements à faire pour intégrer cette "Net generation" (génération Internet).

Le télétravail dans les collectivités tiendra-t-il la distance ?
Localtis - 15/12/2014

Déjà deux ans et demi qu'il a fait son entrée dans le Code du travail. Mais depuis, où en sont les premiers pas du télétravail dans la fonction publique ? De quelle façon les collectivités osent-elles se lancer ? Et avec quels bénéfices attendus, notamment en termes de gains environnementaux ?
http://www.valoffre.caissedesdepots.fr/IMG/pdf/Rapport-telecentres-26mars2014-web.pdf
http://chronosconference.org/images/compterendu_2014_pdf/Etude_Travail_Mobile_Synthese_Chronos_2014.pdf
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do;jsessionid=2AF6857328DBF0BE8682A594AAD3CD97.tpdjo11v_3?idArticle=LEGIARTI000025492026&cidTexte=JORFTEXT000025489865&categorieLien=id&dateTexte=20141216

Santé : l'absentéisme se stabilise, les accidents du travail explosent
VOVARD Agathe - Gazette des Communes (la) - 15/12/2014 - n° 2249-2250 - p. 65

Souvent pointé du doigt, l'absentéisme dans les collectivités fait l'objet d'un panorama détaillé, rendu public par Sofaxis le 25 novembre (*). En 2013, la proportion d'agents absents est restée stable par rapport à 2012. Elle s'établit à 8,7 %, c'est-à-dire qu'une collectivité qui emploie 100 titulaires a en moyenne constaté sur un an l'absence de près de 9 d'entre eux pour raison de santé. La maladie ordinaire est le motif d'absence le plus courant (44 %). Viennent ensuite la longue maladie et la longue durée (32 %), les accidents du travail (15 %) et la maternité (9 %)...
http://www.sofaxis.com/sites/default/files/publications/files/panorama.pdf

La prévention de la pénibilité au travail
TOURNIER Daniel - Techni.Cités - 12/2014 - n° 278 - p. 72

L'âge légal de départ en retraite a été relevé, les obligations de prévention de la pénibilité sont codifiées, les seuils de pénibilité et leur traçabilité ont été fixés. Si ces textes précisent les critères d'exposition, l'occasion est propice à un nouvel élan dans la prévention des risques professionnels.

SOCIAL - SANTE

Les personnes handicapées pauvres subissent une double discrimination, selon l'IGAS
CHAUDIEU Emmanuelle
Actualités Sociales Hebdomadaires, n° 2887, 2014, p. 8-10

Remis le 3 décembre au gouvernement, le rapport de la mission de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) conduite par François Chérèque et Christine Abrossimov(1) liste une trentaine de recommandations visant à « compléter les expertises du plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale sur la situation des personnes handicapées », à la suite des engagements du gouvernement annoncés lors du comité interministériel du handicap (CIH) du 25 septembre 2013. Principal constat : les personnes handicapées pauvres tendent, dans certains domaines, à cumuler les difficultés des personnes handicapées et celles des personnes pauvres. Elles vivent ainsi « le plus souvent une double discrimination dans les domaines de l'accès aux droits et à l'emploi ».
http://www.igas.gouv.fr/spip.php?article406

Participation des usagers en protection de l'enfance : les recommandations de l'ANESM
CHAUDIEU Emmanuelle
Actualités Sociales Hebdomadaires, n° 2887, 2014, p. 7-8

L'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ANESM) vient de publier ses recommandations de bonnes pratiques professionnelles sur l'expression et la participation du mineur, de ses parents et du jeune majeur dans le champ de la protection de l'enfance. L'objectif est de « décliner dans ce secteur les modalités pratiques d'expression et de participation de l'enfant et de sa famille, tant à son projet personnalisé qu'au fonctionnement de l'établissement-service », précise l'ANESM.
http://www.anesm.sante.gouv.fr/spip.php?article865&var_mode=calcul

Le service public : guide de l'accueil des personnes en situation de handicap
Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, 2014, 44 p.

L'accès aux services publics est un droit reconnu à tous les citoyens. Les personnes handicapées doivent donc pouvoir accéder et être accueillies, en toute autonomie et sans discrimination, dans l'ensemble des services publics. Le guide de l'accueil des personnes en situation de handicap est destiné aux responsables comme aux professionnels des services publics pour les informer sur les besoins spécifiques des personnes handicapées à prendre en compte pour assurer un accueil de qualité, sur place ou à distance.
http://www.social-sante.gouv.fr/actualite-presse,42/breves,2325/guide-de-l-accueil-des-personnes,17566.html

La loi relative à l''économie sociale et solidaire
Actualités Sociales Hebdomadaires, n° 2887, 12/12/2014, p. 51-58

Valoriser, organiser, soutenir et développer le secteur de l'économie sociale et solidaire, tel est l'objectif poursuivi par la loi du 31 juillet dernier. Retour sur les principales dispositions de ce texte, dont certaines concernent directement les associations, acteurs historiques de ce secteur.
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029313296&categorieLien=id

La réforme de la formation professionnelle
WARGON Emmanuelle, LUTTRINGER Jean-Marie, PEREZ Coralie, DOLE Philippe, BEAUVOIS Catherine, CAILLAUD Pascal, BARTHELEMY Jacques, BOTERDAEL Sébastien, SEILER Carine, WILLEMS Jean-Pierre, PERRIN-PILLOT David, REMY Stéphane, SOLDINI David, EMSELLEM Jonathan
Droit Social, n° 12, 12/2014, p. 968-1049

Au sommaire
- Une réforme d'envergure qui associe l'ensemble des acteurs
- La part du droit dans le réforme de la formation professionnelle
- Le compte personnel de formation : genèse, droit positif, socio-dynamique
- Regards sur quelques expériences étrangères de "comptes individuels de formation"
- Le conseil en évolution professionnelle, nouvel espace public de construction de projet
- La formation des demandeurs d'emploi, enjeu de la réforme de la formation professionnelle ?
- Un "droit à la qualification" enfin effectif ?
- Le rôle de la jurisprudence dans le droit de la formation
- Caractéristiques de la négociation collective en matière de formation professionnelle
- La négociation collective d'entreprise sur la formation : enjeux juridiques et stratégiques
- Nouvelles frontières, nouveaux défis pour les OPCA
- Les nouvelles règles de financement, un enjeu essentiel de la réforme de la formation professionnelle continue
- La régulation et le contrôle du système de formation professionnelle
- La consécration légale des services publics régionaux de formation professionnelle

Accessibilité : la crête est passée, mais les demandes de dérogation augmentent
Localtis - 12/12/2014

Comme chaque année depuis six ans, la délégation ministérielle à l'accessibilité (DMA) des ministères du Développement durable et du Logement publie un point sur l'accessibilité. Cette nouvelle livraison - qui s'appuie sur une enquête menée auprès des correspondants "accessibilité" des directions départementales des territoires et de la mer (DDT-M) - porte sur la situation au 31 décembre 2013.
http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/Accessibilite_guide%20professionnel.pdf
http://www.accessibilite.gouv.fr/
http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/Guide-synthetique-DEF%20VF2.pdf

Travail social : l'Anas veut "redonner du sens" à la polyvalence de secteur
Localtis - 12/12/2014

Le débat entre la polyvalence de secteur - organisation héritée de la décentralisation de 1982-1983 et consistant à confier à un travailleur social la responsabilité de l'ensemble des compétences sociales du département sur un secteur géographique donné - et la spécialisation thématique des travailleurs sociaux (insertion, logement, enfance...) fait figure de serpent de mer, d'autant plus que toutes les combinaisons sont possibles selon le positionnement du curseur entre les deux approches. Ce débat récurrent recouvre pourtant des questions de fond sur l'organisation et l'efficience du travail social.
http://www.localtis.info/cs/BlobServer?blobkey=id&blobnocache=true&blobwhere=1250168568519&blobheader=application%2Fpdf&blobcol=urldata&blobtable=MungoBlobs
http://www.anas.fr/L-ANAS-fait-5-propositions-pour-redonner-du-sens-a-la-polyvalence-de-secteur_a916.html

Ergothérapeute : faire face à une demande croissante et à des besoins très diversifiés
KRASSOVSKY Julie - Gazette des Communes (la) - 15/12/2014 - n° 2249-2250 - p. 66

Le contexte : le métier d'ergothérapeute est récent et prend ses marques dans la territoriale.
La problématique : avec le développement du maintien à domicile, les ergothérapeutes sont parfois trop peu nombreux pour répondre à la diversité des demandes des usagers.
Mettant en oeuvre le principe du droit à la compensation, la loi « handicap » du 11 février 2005 a élargi le champ de compétence et d'intervention des ergothérapeutes. Au sein de la territoriale, ces derniers exercent principalement dans les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), qui fonctionnent comme des guichets uniques pour toutes les démarches liées aux diverses situations de handicap. Véritables référents pour les familles, les ergothérapeutes évaluent les besoins en termes d'aide humaine, technique ou animalière, mais aussi en matière d'aménagement du logement ou du véhicule.

Lanmeur (Finistère) : une commune rurale fait le pari d'un pôle de santé universitaire
VILLE Frédéric - Gazette des Communes (la) - 15/12/2014 - n° 2249-2250 - p. 34

En les installant dans ses bâtiments, la mairie souhaite retenir ses médecins et en attirer de nouveaux. Son pôle, géré par une association de professionnels de santé, peut ainsi accueillir des étudiants, et former la relève.

SPORT - LOISIRS - TOURISME

En route pour l'écomobilité ! Du PNR des Pyrénées catalanes
TORRENTE Pierre, VISSIERES Camille, VLES Vincent - Espaces - 11/2014 - n° 321 - pp. 163-166

Le parc naturel régional (PNR) des Pyrénées catalanes a été le support d'une étude-action visant à favoriser la mobilité. Une enquête sur le terrain montre que, d'une façon générale, les visiteurs du parc sont prêts à abandonner leur voiture personnelle si une offre alternative de qualité (intermodale, ludique…) leur est proposée.
- le public des "randonneurs" semble peu ouvert aux pratiques "écomobiles"
- dans le parc, le public des familles utilise largement la marche à pied pour se déplacer, puis le bus et le train

Construire aujourd'hui les mobilités touristiques de demain !
DESVIGNES Claudine - Espaces - 11/2014 - n° 321 - pp. 80-167

Pas de tourisme sans mobilité ! Il est des évidences qu'il faut savoir rappeler : favoriser les mobilités touristiques vers et dans la destination constitue un enjeu touristique majeur. Qu'il s'agisse de l'accessibilité de longue distance ou de la mobilité sur place, les modes de transport actuels sont remis en cause par des enjeux économiques, écologiques et comportementaux. Dans le contexte actuel d'évolution des pratiques, acteurs du tourisme et opérateurs de transport doivent travailler de concert afin de construire les mobilités touristiques de demain.
http://www.revue-espaces.com/librairie/9190/revue-espaces-tourisme-loisirs-approche-experientielle-tourisme-partie-mobilites-touristiques.html

L'oenotourisme doit être une expérience !
JONAS Marc - Espaces - 11/2014 - n° 321 - pp. 60-64

Le vin, c'est la rencontre. Le vin, c'est un voyage dans le terroir qui l'a produit. Tout produit œnotouristique devrait alors proposer une véritable "expérience" à ses clients. Pourtant, force est de constater que ce n'est pas le cas. À travers son double regard de réceptif spécialisé et de consultant, l'auteur nous propose de repenser l'offre œnotouristique à la lumière de l'approche expérientielle.

La Picardie s'empare de l'économie de l'expérience
GOLD Jean-Philippe - Espaces - 11/2014 - n° 321 - pp. 34-38

Proposez des expériences, pas seulement des prestations ! Tel est le défi stratégique que le comité régional de Picardie, faisant siens les préceptes de l'économie de l'expérience prônés par Joseph Pine et James Gilmore, a lancé aux prestataires régionaux. Pour cela, il a développé deux processus opérationnels innovants : la customisation des offres, d'une part, et le "Business model regeneration by Esprit de Picardie", d'autre part. Le premier soutient les prestataires dans la personnalisation de leur offre en fonction des besoins spécifiques de leurs clients. Le deuxième, plus ambitieux, vise à aider les entreprises touristiques à refonder leur positionnement, voire à repenser leur modèle économique, dans une perspective expérientielle.

Nantes, la ville dont il faut faire l'expérience
BLAISE Jean-Luc - Espaces - 11/2014 - n° 321 - pp. 22-27

Organiser le territoire afin que le visiteur, qu'il soit touriste ou habitant, puisse "faire l'expérience de la ville" : telle est l'ambition de la ville de Nantes. Il ne s'agit pas d'y fabriquer des "expériences", mais bien de mettre en scène ce qui fait la richesse de la ville (la culture, au sens large) et d'accueillir les touristes comme des invités. Si ses promoteurs se défendent de faire du marketing expérientiel, le projet du Voyage à Nantes est pourtant l'un des exemples les plus aboutis, en France, de l'approche expérientielle appliquée à une destination.

Approche expérientielle et tourisme (2)
CHASPOUL Claudine - Espaces - 11/2014 - n° 321 - pp. 12-79

La première partie de ce dossier avait permis, grâce à des contributions de chercheurs, de comprendre les différents concepts nés de l'approche expérientielle, en repartant des théories dont ils sont issus. Cette deuxième partie, qui se place sur un plan opérationnel, présente une série de stratégies touristiques "expérientielles". Fruit d'approches différentes, ces stratégies peuvent être organisées en trois grandes catégories qui, grosso modo, correspondent à trois grandes étapes de la construction d'une expérience : le design d'expérience réinvente l'offre (décor, implication du client, storytelling…) ; le design de services confronte l'offre à l'expérience d'usage du client ; le design ux améliore la qualité de l'expérience lors de l'usage d'un dispositif numérique (site web, tablette…). Le "tourisme expérientiel", ça n'existe pas (le tourisme est expérientiel par nature). Mais il y a de multiples façons d'appliquer au tourisme les principes du marketing et de la consommation expérientiels.
http://www.revue-espaces.com/librairie/9190/revue-espaces-tourisme-loisirs-approche-experientielle-tourisme-partie-mobilites-touristiques.html

TRAVAIL - EMPLOI

Le télétravail : sortir de l'impasse
AGUILERA Anne, LETHIAIS Virginie, RALLET Alain - Métropolitiques - 08/12/2014

Le télétravail fait depuis plusieurs dizaines d'années l'objet de discours aussi enthousiastes que sont mitigées les observations relatives à sa mise en œuvre dans les entreprises. Anne Aguiléra, Virginie Lethiais et Alain Rallet invitent à mieux en saisir les enjeux en le considérant comme un outil d'aménagement des mobilités plutôt que de leur diminution.
http://www.metropolitiques.eu/IMG/pdf/met-aguilera-lethiais-rallet.pdf
http://www.metropolitiques.eu/IMG/pdf/MET_Ortar.pdf
http://www.metropolitiques.eu/IMG/pdf/MET-Devaux-Oppenchaim.pdf
http://www.metropolitiques.eu/IMG/pdf/met-koning-haywood.pdf
http://www.metropolitiques.eu/IMG/pdf/met-munch.pdf

Un contrat social pour l'Europe : priorités et pistes d'action
Note d'analyse de France Stratégie - 11/12/2014

Une tendance à la divergence socioéconomique et dans l'emploi est constatée en Europe, particulièrement dans la zone euro. Relancer la dynamique de convergence exige de doter la zone euro d'une dimension sociale, de promouvoir et réguler un marché européen du travail plus intégré, de favoriser et financer la transition vers des systèmes sociaux mieux orientés vers l'investissement social.
http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/na-19-fs-decembre2014-europe-sociale.pdf

URBANISME - BTP - GENIE URBAIN

La mise en politique du développement durable : vers un « nouveau » modèle d'action par les pratiques professionnelles ?
FABUREL Guillaume - Métropolitiques - 10/12/2014

Hissé au rang d'impératif catégorique, le développement durable s'est affirmé depuis maintenant plus de vingt ans dans l'ensemble des discours sur l'action territoriale : de l'habitat (durable) à la mobilité (durable), du tourisme (durable) à l'agriculture (durable), des usages aux modes de vie (durables), à la ville (durable) en passant par le quartier (durable). Constitue-t-il, pour autant, un nouveau « modèle » d'action territoriale ? L'auteur s'interroge sur la portée de ce nouveau discours urbain dans et par les pratiques professionnelles.
http://www.metropolitiques.eu/IMG/pdf/met-faburel.pdf
http://developpementdurable.revues.org/1475
http://cybergeo.revues.org/23202
http://www.metropolitiques.eu/IMG/pdf/met-beal.pdf

50 questions : le contentieux de l'urbanisme
Courrier des maires (le) - 12/2014 - n° 285 - Cahier 80 - 15 p.

Le contentieux de l'urbanisme cumule les épithètes. Mixte, il procède aussi bien du droit administratif que du droit pénal. Spécial, il consiste souvent dans l'application de règles dérogatoires et spécifiques à la matière qu'il régit. Vaste, il intéresse tout autant les documents d'urbanisme que les autorisations individuelles, la légalité des actes et comportements que la responsabilité des acteurs, les demandes des parties que les pouvoirs du juge. Equilibré, il vise à concilier le respect de la légalité avec la sécurité juridique. Technique, il mêle complexité des textes, raffinements jurisprudentiels et subtilité des solutions. Tour d'horizon...
http://www.territoires.gouv.fr/permis-de-construire-et-autres-autorisations-d-urbanisme

Les inondations à Nancy - Anciennes et nouvelles problématiques
CHIFFRE Emmanuelle, MATHIS Denis, MATHIS Anne - Développement durable et territoires - 12/2014 - Vol. 3, n° 5 -

Le 21 mai 2012, l'agglomération nancéienne connaissait un épisode pluvieux exceptionnel avec comme conséquence une inondation par ruissellement. Pourtant, la ville avait réalisé d'importants travaux pour la mise hors d'eau du quartier compris entre la Meurthe et le Canal de la Marne au Rhin. Ce quartier industriel et ouvrier construit dans le lit majeur de la rivière était régulièrement touché par les crues, une vulnérabilité qui explique son dépérissement. La mémoire autant que la vulnérabilité au risque d'inondation ont pesé sur l'avenir du quartier. Depuis 1986, les travaux d'aménagements et de protection ont permis de rénover cet espace et de réconcilier les nancéiens avec leur rivière. Le quartier forme désormais un front d'eau redynamisé et un modèle pour l'ensemble de l'agglomération.
http://developpementdurable.revues.org/pdf/10665

La densification freinée par la crainte des contentieux
Moniteur des Travaux Publics (le) - 12/12/2014 - n° 5794 - pp. 54-55

Débuts difficiles pour les ordonnances du 3 octobre 2014 autorisant des dérogations aux règles d'urbanisme afin de densifier la ville. Faute de précisions, les communes hésitent à sauter le pas. Décryptage.
Que prévoient les ordonnances du 3 octobre 2013 ? Les réactions des professionnels.
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028025706
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028025629

Grand Lyon (Rhône) : favoriser la mise en vente de logements à prix abordables
SIGOT Françoise - Gazette des Communes (la) - 15/12/2014 - n° 2249-2250 - pp. 38-39

En concertation avec les différents acteurs locaux de l'immobilier, le Grand Lyon a mis en place un dispositif, destiné à favoriser l'accession à la propriété. Opérationnel depuis l'été 2013, il a profité à quelque 400 ménages primoaccédants. Le cap du millier de bénéficiaires devrait être franchi dans les premiers mois de 2015.

Quinze ans de recherches sur l'interface entre développement durable et territoires. Un bilan réflexif
VILLALBA Bruno - Développement durable & Territoires - 12/2014 - Vol. 5, n°3 -

Quinze ans après la création du réseau de recherche « Développement durable et territoires fragiles », ce texte vise à reconstituer, rétrospectivement, comment le réseau s'est saisi de la notion de développement durable dans le cadre de son activité de recherche et d'animation scientifique. Ce regard réflexif s'imposait, dans un contexte où le développement durable est désormais reconnu comme un référentiel clé des politiques publiques territoriales, mais aussi comme un concept instrumentalisé par une variété d'acteurs aux logiques parfois contradictoires.
http://developpementdurable.revues.org/pdf/10487

L'urbanisme qui vient - Usage des valeurs et du storytelling dans la conduite contemporaine des projets urbains (un exemple suisse)
MATTHEY Laurent - Cybergeo - 08/12/2014

Depuis moins d'une dizaine d'années, le double registre des valeurs et du récit de communication prend une importance croissante dans la conduite des projets urbains. C'est cette transformation de la production urbanistique, co-occurrente d'une transformation de la condition d'urbaniste, que discute cet article. Pour ce faire, il revient sur l'avènement d'un urbanisme de coordination consécutif à la généralisation de l'idéologie du projet urbain. Dans un deuxième temps, l'hypothèse d'une dématérialisation de l'urbanisme corrélatif à l'émergence d'un paradigme du mouvant est discutée. Enfin, l'émergence des valeurs et du récit dans la conduite de projet urbain, simultanément à un affaissement de la règle et de la regula, est envisagée du point de vue de la reconfiguration du champ de la pratique professionnelle qu'il occasionne. Mobilisant librement le matériau d'une recherche récente consacrée aux métiers du territoire, il montre que les transformations en cours ne s'effectuent pas sans accroc, contrairement à ce qu'en disent les apologistes du nouvel urbanisme.
http://cybergeo.revues.org/26562

Le téléphérique urbain prend un peu de hauteur
VILLE Frédéric - Techni.Cités - 12/2014 - n° 278 - p. 53

Brest Métropole s'apprête à construire le premier téléphérique urbain de France. Techniquement, le projet est relativement bien avancé, mais il est encore fragile réglementairement et financièrement.

Logement - A l'impossible, les bailleurs ne se sentent pas tenus
MENU Stéphane - Techni.Cités - 12/2014 - n° 278 - pp. 36-37

Depuis 1997, date de son interdiction, l'amiante est devenu le cauchemar, entre autres, des bailleurs sociaux, soumis à la nécessité de réhabiliter le parc social français. Surcoût : 2,3 milliards d'euros par an ! Entre le code de la santé publique et les impératifs financiers des organismes HLM, le rapprochement paraît improbable.
- Nantes habitat : la solution du relogement.

Circuler dans Saint-Jean-de-Monts. Du tout-voiture au paradis du vélo
DRUHEN Xavier, VIOLIER Philippe - Espaces - 11/2014 - n° 321 - pp.160-162

La station de Saint-Jean-de-Monts, en Vendée, s'est fortement développée dans les années 1970, à une époque où l'automobile imposait sa loi dans les politiques d'aménagement. L'urbanisme de la station, à l'instar de celui de nombreuses stations balnéaires, a été pensé pour la voiture. Même chose en ce qui concerne l'accès à la station. Depuis une vingtaine d'années, une politique concertée permet d'imposer progressivement le vélo dans la station, et d'améliorer sa desserte au départ des gares voisines.

Les limites contentieuses de l'autonomie des collectivités ultramarines. A propos d'un angle mort dans la jurisprudence constitutionnelle

VERPEAUX Michel - Semaine juridique - administrations et collectivités territoriales (la) - 15/12/2014 - n° 50 - pp. 25-29

L'année 2014 a été marquée par le développement des décisions LOM (comme lois d'outre-mer) qui trouvent leur fondement dans l'article 74 de la Constitution. La procédure prévue ne permet pas aux collectivités d'outre-mer dotées de l'autonomie d'invoquer la violation de la compétence du législateur organique. La procédure de QPC non plus.

Pour Eco-systèmes, la Réunion devient la locomotive des DOM

Ecollectivités - 12/2014 - n° 50 - pp. 23-25

Eco-systèmes et réunion Valorisation Environnement (RVE) ont inauguré le 9 octobre 2014 la première unité industrielle de dépollution et de traitement des DEEE dans les DOM. Cette unité traitera sur un même site trois des quatre flux.

Bulletin documentaire
Edité par l'INSET, rue du Nid de Pie, CS 62020, 49016 Angers Cedex
www.cnfpt.fr

Directeur de publication : **Patrick Debut**, Directeur
Responsable du centre de ressources : **Madeleine Baché**
Conception et réalisation : **Madeleine Baché**, **Bérangère Godement, Marie-Christine Marchand**
Tél. : 02 41 22 41 45

© 2014 CNFPT/ INSET D'ANGERS

Centre national de la fonction publique territoriale